

# LA FEUILLE D'ORME



## Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°63 été 2024

### L'éditorial du maire

Le président de la République a dissout le parlement entraînant de nouvelles élections prévues le dimanche 30 juin et le dimanche 07 juillet.

Toutes les personnes intéressées pour tenir le bureau de vote dans certaines des différentes permanences peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Dimanche 30 juin de 13H à 15H30 : 2 personnes

Dimanche 07 juillet de 13H à 15H30 : 1 personne et de 15H30 à 18H : 1 personne

La commune met à disposition des habitants un dépôt pour les déchets verts exclusivement dans le bois du Peridet. Afin d'en garantir facilement l'accès il vous est demandé de déposer de préférence les déchets au maximum vers le fond de la plate-forme. Merci pour votre compréhension

N'oubliez pas le passage sur votre commune de Velo vintage le samedi 29 juin de 11H à 12H30 environ.  
Etape à côté des lavoirs.

Didier GUILLAUME

### Le point sur l'Etat Civil au printemps

- + Une ulmoise est arrivée  
Victoire COUTELET BROSSIER, née le 19 mars
- + Un mariage a été célébré  
Entre Mme Valérie GIRAUD et M. François VIRY le 27 avril
- + Une ulmoise nous a quittés  
Madame Claudine DELANOUE, décédée le 24 avril à l'âge de 87 ans.

### La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	9H - 10H « Urbanisme »	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 9H à 10H
<b>Mardi</b>	13H - 15H « Urbanisme »	Didier GUILLAUME (Maire) sur rendez-vous
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) de 15H à 16H
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H - 12H	Thierry BOURASSEAU (Adjoint) de 9H00 à 12H
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat : 02.41.67.00.40  
Courriel : mairie.lesulmes49@orange.fr Site internet : [www.lesulmes.fr](http://www.lesulmes.fr)

### Dates à retenir

- Fête des écoles communales le samedi 29 juin à l'école de VERRIE.

## Société de Chasse

Le 06 février 2024, la société s'est réunie pour procéder au vote du bureau.

Après 27 années de présidence, M. Dominique BILLY a décidé de laisser sa place ainsi que M. Michel DRUGEON, au poste de trésorier depuis de nombreuses années également.

Qu'ils soient ici remerciés pour le travail effectué tout au long de ces années.

Désormais le bureau se compose de M. Frédéric GLANDAIS au poste de président, M. Abel ROUX prend la charge de trésorier et le secrétaire est M. Fabien COIFFARD. Avec les membres du bureau, la société ainsi renouvelée parie sur un nouvel élan.

Pour toute question, vous pouvez me contacter au 06.19.20.80.62.

Frédéric GLANDAIS

## Informations diverses

### ➤ Divagations d'animaux

Il est interdit de laisser divaguer (errer en étant livrés à eux-mêmes) les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (article L211-19-1 du code rural). C'est le cas si le chien (sauf protection d'un troupeau) n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci, ou est éloigné de plus de cent mètres de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable.

Tout chien abandonné est également considéré en état de divagation, sauf si son propriétaire prouve qu'il a effectué des recherches pour le retrouver et le récupérer.

Est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de milles mètres du domicile de son maître et qui n'est plus sous la surveillance immédiate de celui-ci. Il en est de même du chat dont le propriétaire n'est pas connu (faute de tatouage permettant de l'identifier) et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

L'animal divaguant peut-être capturé par la fourrière animale de la commune et ne sera rendu à son propriétaire qu'après paiement des frais de gardiennage. Le propriétaire (ou le gardien) d'un animal divaguant risque une amende de 35€, l'infraction pouvant être constatée par un policier, un gendarme ou un garde-champêtre.

## Pourquoi faut-il stériliser les chats???



2 chats



1ère année

3 portées - 12 chatons



2ème année

Possibilité - 144 chats



3ème année

Possibilité - 1 728 chats



4ème année

Possibilité - 20 736 chats



## Familles Rurales

### Dates à retenir :

Jeu 20/06 de 19h15 à 20h15 : Séance découverte (gratuite) Cardio-training & renforcement musculaire (lieu : Salle du Mousseau). Prévoir une bouteille d'eau + une serviette

Jeu 27/06 de 14h30 à 17h00 : Après-midi jeux (lieu : Salle du Mousseau)

Jeu 25/07 de 14h30 à 17h00 : Après-midi jeux (lieu : Salle du Mousseau)

Jeu 05/09 de 19h15 à 20h15 : Séance découverte (gratuite) Cardio-training & renforcement musculaire (lieu : Salle du Mousseau). Prévoir une bouteille d'eau + une serviette

Mercredi 11/09 à partir de 19h : Atelier culinaire découverte (info & réservation au moins 15j à l'avance au 07.88.60.50.97)

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour pouvoir proposer plus d'évènements / activités. Avec un bureau réduit, cela devient compliqué. Notre association souhaite créer du lien et de l'animation pour les habitants des Ulmes et villages environnants. Si vous avez des suggestions et êtes partants pour donner un coup de main ponctuellement et/ou venir rejoindre le bureau, merci de nous contacter par mail à [famillesruraleslesulmes@orange.fr](mailto:famillesruraleslesulmes@orange.fr) ou par téléphone au 06.81.73.10.51.



Avec **Théo**

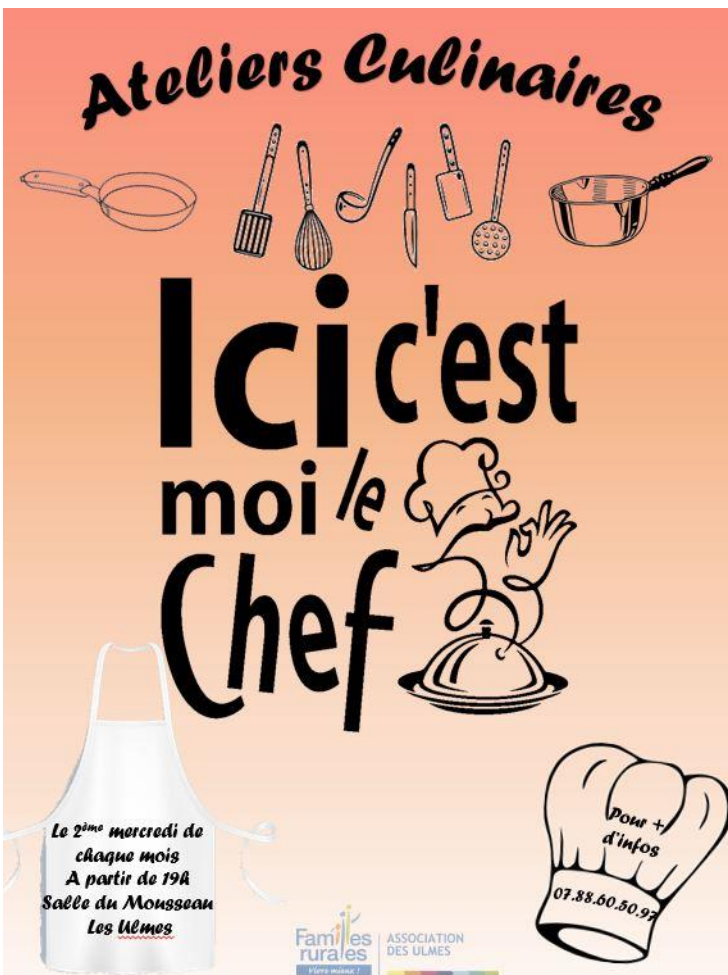
# Cardio training & Renforcement musculaire

Tous les jeudis soirs de 19h15 à 20h15  
Salle du Mousseau - Rue du Mousseau - Les Ulmes

Renseignements au 07.80.02.45.43

Séances d'essai : jeudis 20 Juin & 5 septembre  
Pensez à emmener 1 bouteille d'eau et une serviette

Familles rurales ASSOCIATION DES ULMES



# Ateliers Culinaires

Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
A partir de 19h  
Salle du Mousseau  
Les Ulmes

Pour + d'infos  
07.88.60.50.97

Familles rurales ASSOCIATION DES ULMES



JEUDI 27 JUILLET & 25 JUILLET 2024

NON ADHÉRENT : 3€  
ADHÉRENT : 2€

# ET SI ON JOUAIT?

DE 14H30 A 17H00

GOÛTER COMPRIS

SALLE DU MOUSSEAU  
LES ULMES

Familles rurales ASSOCIATION DES ULMES



# Anjou Vélo Vintage

La rando vélo rétro



28  
30 JUIN  
2024

12<sup>e</sup> EDITION

LA COMMUNE DES ULMES ACCUEILLE ANJOU VÉLO VINTAGE !



## Passage de la randonnée Ernestine la Rustine - 65 km

Samedi 29 juin - Passage des cyclistes entre 11h et 12h30

Après une première étape à Rou-Marson, les 1 550 participants du parcours feront étape au Lavoir des Ulmes. L'occasion pour de nombreuses personnes de découvrir le village tout en savourant quelques saveurs locales.

Si toutes les randonnées sont complètes, vous pouvez prendre part à la fête sur la village vintage, à Saumur. Retrouvez 140 exposants et plus de 200 artistes sur 2 scènes.

[WWW.ANJOU-VELO-VINTAGE.COM](http://WWW.ANJOU-VELO-VINTAGE.COM)